



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Aix-en-Provence, le mardi 10 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Aract Paca intègre l'Anact : pour une action renforcée en faveur des conditions de travail en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Aract Paca, comme les 16 Aract implantées sur le territoire français, a rejoint l'Anact – un établissement public administré par l'Etat et les partenaires sociaux pour accompagner les organisations, en priorité les TPE-PME, sur le champ des conditions de travail.

Jusque-là, association régionale de droit privé, l'Aract Paca devient Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail.

A l'heure où les conditions de travail sont un enjeu incontournable pour la santé des personnes et pour le développement des organisations, ce regroupement permet à l'Aract de contribuer au déploiement d'une offre de service nationale et de consolider ses actions régionales en s'appuyant sur l'expertise d'un réseau de 300 agentes et agents répartis sur tout le territoire français.

Cette évolution permet également de maintenir et développer ce qui fait la force de l'action de l'Aract : sa capacité à impulser des initiatives avec les acteurs économiques et sociaux de Paca au plus près des problématiques de terrain, en prenant en compte les enjeux des salarié.es et des directions.

Les partenaires sociaux régionaux conservent, dans ce cadre, un rôle déterminant dans l'émergence et le déploiement des projets portés par l'Aract Paca

En 2023, l'Aract Paca travaillera en priorité sur le développement des compétences en situation de travail avec l'AFEST, l'attractivité des secteurs d'activité en tension, l'accompagnement de la transition écologique des TPE/PME, et de la transition numérique au sein des établissements de santé.



Un cadre d'action renforcé et enrichi pour continuer de construire au plus près du terrain, avec les partenaires sociaux, des situations et des modes de travail vertueux qui font sens pour tous, et permettent la performance globale des organisations ».

– Stéphanie DRIOT, Directrice

**L'Anact
se renforce !**



Contacts Presse en Paca

Ingrid ATTAL LAZIOSI – i.attal@anact.fr – 04 42 90 30 28

Établissement public administratif créé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail, l'Anact a vocation à améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Administrée par des représentants de l'Etat, des représentants des salariés et des employeurs, elle s'appuie sur un réseau de 16 agences régionales pour déployer des projets d'amélioration des conditions de travail au plus près des besoins locaux. L'établissement propose notamment aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance.